

# ACTION COUP DE POING DE PAYSAGES DE FRANCE CONTRE L’AFFICHAGE PUBLICITAIRE ILLÉGAL À BRIGNOUD

**REPORTAGE VIDÉO – Afin de sensibiliser à la pollution visuelle et à la préservation des paysages, l’association Paysages de France a organisé, le samedi 17 juin, une action nationale pour dénoncer la présence de milliers de panneaux illégaux le long des routes. En Isère, c’est sur les dispositifs publicitaires installés sur le rond-point de Brignoud que l’association a souhaité concentrer son action.**

« *Pollution visuelle, assez ! Agression publicitaire, ça suffit ! Retrouvons le vrai visage de nos paysages !* » Tels sont les slogans qu’ont pu lire, ce samedi 17 juin, les automobilistes empruntant le rond-point de Brignoud sur les tracts que leur tendaient des adhérents de l’association Paysage de France.

Ils n’étaient d’ailleurs pas là par hasard. C’est en effet le lieu qu’a choisi la section Isère – Savoie de l’association pour mener une opération symbolique. L’idée ? Apposer des bandeaux « Panneau illégal » sur les nombreux dispositifs publicitaires illégaux encore en place sur ce rond-point. Une opération d’envergure nationale « *pour sensibiliser à la pollution visuelle et à la préservation du paysage* », ainsi que pour dénoncer « *la présence de milliers de panneaux illégaux le long des routes de France* », précise l’association.

## Des pans entiers de paysages de bords de routes pollués

En Isère, comme un peu partout en France, des pans entiers de paysages de bord de route sont toujours pollués par des panneaux disgracieux et surtout illégaux, ce qui constitue un délit si l’on en croit le code de l’environnement, en l’occurrence bafoué. Et comme si cela ne suffisait pas, « *des sociétés d’affichage publicitaire, violant ouvertement et sciemment la loi, continuent à installer de tels panneaux* », s’inquiètent les protecteurs du paysage.

Retour en image sur cette opération coup de poing contre l’affichage publicitaire illégal.





## Action nationale de Paysages de France

de JK Production



Reportage [Joël Kermabon](#)

### Rendre aux citoyens les paysages de bords de routes

Depuis de nombreuses années, l'association **Paysages de France** lutte sans relâche pour la préservation, la valorisation et la réhabilitation des paysages en menant – entre autres – des actions de sensibilisation telle que celle de ce 17 juin. Pour autant, elle l'affirme, « *sa patience a atteint ses limites* ». En effet, le démontage ou la mise en conformité des panneaux illégaux se fait rarement spontanément par les maires ou les préfets lorsque l'association les informe, expliquent les militants.

Une inertie administrative insupportable, se plaint-elle. « *C'est bien souvent au prix de la constitution de dossiers souvent complexes, de relances, et parfois en allant jusqu'à l'action judiciaire que l'autorité en charge de la police de la publicité se décide à agir* », déplore-t-elle.

Les pouvoirs publics sont dans le collimateur de **Paysages de France**. Que leur demande-t-elle ? Ni plus ni moins que « *de faire enfin respecter le code de l'environnement et de rendre aux citoyens les paysages de bord de route que s'approprient certains en toute illégalité* ».

Joël Kermabon

